

**BÂTIMENT CFA  
BOURGOGNE**

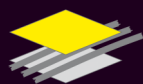
Association régionale des CFA du BTP de Bourgogne

Restons connectés :

[www.batimentcfabourgogne.com](http://www.batimentcfabourgogne.com)



Lieu de formation



**BÂTIMENT CFA  
CÔTE-D'OR**

Le réseau de l'apprentissage BTP

# MC TECHNICIEN ENERGIES RENOUVELABLES OPTION A (ENERGIE ELECTRIQUE)

## Le Métier :

Mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments : le solaire photovoltaïque, la biomasse (notamment le bois énergie), le transfert d'énergie, mais aussi le solaire thermique. Au service d'entreprises du domaine du génie électrique, du génie climatique. Postes d'installateur, de monteur, de climaticien, de chauffagiste, d'électricien, d'énergéticien. Son degré d'autonomie peut être différent selon la taille, l'organisation des entreprises, la nature et la complexité des équipements installés.

## Enseignement professionnel :

- Efficacité énergétique
- Energie solaire, photovoltaïque
- Connaissance en installations solaires thermiques
- Petit éolien, pompes à chaleur
- Système de ventilation
- Bois énergie, étanchéité
- Gestion des délais, de la qualité, de l'environnement et des déchets
- Procédures administratives



## Enseignement général :

- Français
- Gestion
- Mathématiques
- Sciences
- EPS

## Les débouchés :

- Technicien opérationnel en Energies Renouvelables (Solaire et Photovoltaïque, petit Eolien, Biomasse )

## Conditions d'admission :

- A partir de 16 ans (Ou après une classe de 3ème) et jusqu'à 30 ans révolus
- Etre titulaire d'un BAC général, BAC Pro MELEC ou BP Electricien
- Avoir une entreprise d'accueil

## Le statut et la rémunération :

- Statut de salarié d'une entreprise
- Rémunération en pourcentage du Smic en fonction de votre âge, de l'année préparée ainsi que de la convention collective

